

Mon responsable de magasin m'a proposé ce matin de passer en CDI après mes six mois de CDD comme vendeur au rayon bricolage. Il m'a dit qu'il appréciait ma ponctualité et ma façon de conseiller les clients sans leur forcer la main. C'est une vraie sécurité qui tombe pour moi, je vais enfin pouvoir chercher un vrai appartement fixe et quitter ma colocation temporaire.